

Colomiers, le **jeudi 7 mai 2020**



académie
Toulouse



Le Principal
Aux
Parents d'élèves du collège

Objet : **Protocole de reprise du collège Voltaire**

Madame, Monsieur

Le collège Voltaire va pouvoir accueillir dès le **lundi 18 mai** les élèves de 6^{ème} et 5^{ème} comme l'a prévu le protocole de déconfinement national. La décision pour les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} sera prise fin mai. Nous reviendrons vers vous pour vous donner des informations en cas de reprise le mardi 2 juin pour ces niveaux de classe.

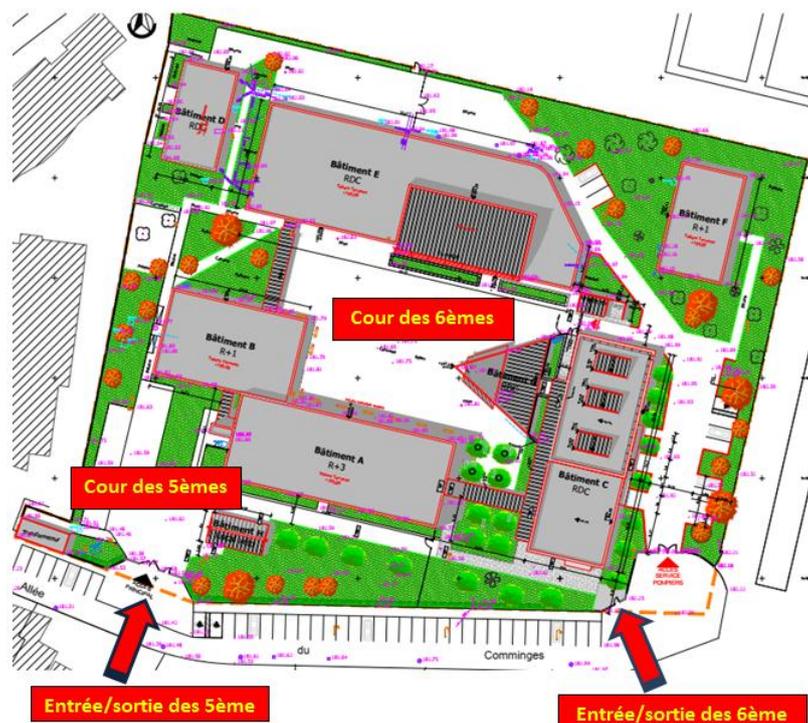
Nous avons construit depuis plusieurs semaines ce protocole en concertation avec le Conseil Départemental, les services départementaux de l'Éducation Nationale, les personnels de l'établissement et les parents d'élèves représentants. Nous avons eu un débat lors du Conseil d'Administration du jeudi 30 avril, puis nous avons réuni une Commission Hygiène et Sécurité au collège mardi 5 mai dans l'après-midi.

1) Recensement des élèves présents au collège à partir du lundi 18 mai

Nous allons procéder à un appel aux familles dès lundi 11 mai dans la journée afin de connaître la position de la famille concernant le retour au collège de leur enfant et la prise du repas le midi à la cantine du collège (pour les élèves DP4 et DP5 seulement). **Ce choix est valable jusqu'au 1^{er} juin**. Nous reviendrons vers vous à la fin du mois de mai pour repréciser votre choix jusqu'à la fin de l'année.

2) Accès au collège

Afin de différencier les accès pour entrer et sortir du collège, référez-vous au plan ci-dessous.



Dossier suivi par
Jean-Philippe MONTEIL
Principal

Téléphone
05.61.78.87.27

Télécopie
05.61.78.81.51

Courrier électronique
Principal.voltaire@ac-toulouse.fr

Site internet du collège :
<http://voltaire.ecollege.haute-garonne.fr/>

Collège VOLTAIRE
81 allée du Comminges
31 770 COLOMIERS



3) Organisation des cours :

Afin d'organiser l'accueil dans des conditions sanitaires conformes aux prescriptions nous allons refaire les emplois du temps des élèves et proposer **3 heures de cours pour jour** sur le collège sur les 5 jours de la semaine.

Pour limiter les groupes d'élèves trop importants le matin lors de l'arrivée au collège, les horaires vont être décalés pour les 5^{èmes} et les 6^{ème} en alternance comme indiqué ci-dessous :

Jour 1 – 6 ^{ème}	Jour 1 - 5 ^{ème}	Jour 2 – 6 ^{ème}	Jour 2 – 5 ^{ème}
8h30-10h Cours 1	9h-10h30 Cours 1	9h-10h30 Cours 1	8h30-10h Cours 1
10h-10h20 Récréation	10h30-10h50 Récréation	10h30-10h50 Récréation	10h-10h20 Récréation
10h20 – 11h50 Cours 2	10h50-12h20 Cours 2	10h50-12h20 Cours 2	10h20 – 11h50 Cours 2

Les nouveaux emplois du temps seront affichés sur PRONOTE avant la fin de la semaine prochaine (avant le vendredi 15 mai). Les cours auront une durée de 1h30 au lieu d'une heure et les élèves seront toujours dans la même salle et à une place attribuée. Certains cours auront toujours lieu à distance car certains professeurs ne pourront pas être présents au collège. (Ce seront les cours qui seront placés l'après-midi)

Les élèves seront au maximum 10 élèves par classe et par salle, soit un **accueil de maximum 90 élèves** pour les 6^{ème} et 5^{ème}. Si nous devons avoir plus d'élèves que les 90, nous serions obligés de proposer une alternance des présences : soit une semaine sur deux soit un jour sur deux.

4) Cadre sanitaire :

Un protocole sanitaire national en fixe désormais les prescriptions qui reposent sur les principes suivants :

- Le maintien de la distanciation physique
- L'application des gestes barrière
- La limitation des brassages des élèves
- L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels
- La communication, l'information et la formation

Le protocole national est consultable sur le site du ministère de l'Education nationale.

Préalable avant de venir au collège :

- Les parents sont invités à prendre la température de leurs enfants avant le départ au collège. En cas de symptôme (fièvre 37.8° ou plus) l'élève ne doit pas se rendre dans l'établissement.
- Les parents sont également invités à fournir à leurs enfants des masques, des mouchoirs jetables...
- Les personnels prennent les mêmes engagements en cas de doute.
- L'ensemble des usagers s'engagent à respecter les gestes barrières et la distanciation physique.



- En cas d'apparition de symptômes pendant la présence de l'élève au collège, un protocole spécifique se met en place : isolement de l'élève dans une salle dédiée de l'établissement avec port du masque, contact des représentants légaux pour venir récupérer l'enfant. L'élève ne pourra revenir en classe qu'après avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

Accueil des élèves

- L'entrée des élèves se fait selon le plan ci-dessus en respectant le principe de distanciation physique.
- Les élèves doivent se laver les mains avec du gel hydro alcoolique fourni par l'établissement ou se laver les mains dans les sanitaires avant d'être pris en charge par le professeur sur la cour de récréation.
- Le principe de fonctionnement est : 1 classe = 1 salle et 1 élève = 1 place
- Le port du masque est obligatoire chaque fois que cela est nécessaire (circulation dans les couloirs, pour aller aux toilettes, ...) et **le professeur pourra exiger le port du masque en classe quand il pensera que le risque de ne pas respecter la distanciation physique sera important.**
- Du gel hydro alcoolique est mis à disposition en salle de classe si besoin ; ainsi que du matériel de désinfection rapide.
- **Les élèves doivent avoir leur matériel.** Aucun échange d'objets personnels n'est autorisé et aucun prêt de matériel de la part du collège.
- Un plan de nettoyage quotidien des salles est mis en place avec une attention particulière pour la désinfection des surfaces de contact.
- Les salles de classe sont aérées plusieurs fois par jour (au moment des récréations et lors de la pause méridienne).

Circulation dans l'établissement

- Un marquage spécifique matérialise, quand cela est nécessaire, la distanciation physique.
- La règle pour tous les déplacements est le respect de la distanciation physique.
- Les élèves ne sont pas autorisés à circuler seuls dans les couloirs.
- L'accès à l'infirmerie est conditionné par la demande auprès d'un assistant d'éducation pour l'accompagnement par un adulte.
- Toute personne extérieure à l'établissement n'est pas autorisée à entrer sauf rendez-vous confirmé avec le service demandé. En tout état de cause, le port du masque est obligatoire.

Cantine

- Un protocole sanitaire est respecté spécifiquement dans la production des repas
- Les menus sont plus basiques pour un meilleur respect de la sécurité sanitaire au service.
- 2 services sont organisés : 11h50 et 12h30.
- Les classes sont appelées les unes après les autres pour le passage. Pas de manipulation de cartes.
- Le lavage de mains est obligatoire avant le repas.
- La distanciation physique est la règle lors de l'attente du passage.
- Un plateau est donné à l'élève qui passe seul sur la ligne de self en portant son masque.



- Les couverts, le verre, la serviette et le pain sont déposés sur les tables avant l'arrivée des élèves.
- L'élève s'assoit à table à une place.
- Le ravitaillement en eau et en pain est assuré par le personnel. L'élève n'est pas autorisé à se lever le temps du repas.
- Une poubelle est mise à disposition pour jeter le masque avant le repas. Pour les masques réutilisables ou en tissu, prévoir une pochette de rangement étanche, type sac de congélation avec zip).
- Après chaque passage d'élève, les tables et chaises utilisées sont désinfectées.
- Toutes les manipulations sont effectuées par un personnel masqué et ganté.

Récréation

- Les élèves sont répartis sur 2 horaires de récréation en deux lieux différents (voir le plan ci-dessus) (les sonneries seront programmées en conséquence) soit :
- Le matin : 10h et 10h20.
- Les jeux de ballons sont interdits.
- La distanciation physique est la règle et le port du masque obligatoire.

Sortie du collège

- Les élèves demi-pensionnaires ne sont pas autorisés à quitter l'établissement avant d'avoir déjeuné quel que soit leur emploi du temps. Il s'agit d'un impératif absolu d'organisation dans ce contexte particulier.
- Les élèves externes quittent l'établissement par les sorties prévues après un lavage de mains.

De retour à la maison

- Les enfants se lavent les mains.
- Les enfants jettent leurs matériels souillés : masques jetables, mouchoirs en papier...

Ce protocole est susceptible d'évoluer en fonction des recommandations du ministère et de l'évolution de la situation. Une information régulière est donc prévue vis-à-vis des familles par le biais des outils habituels de communication : ENT, PRONOTE, mails ...

Jean-Philippe MONTEIL
Principal

